

À l'ouverture de la quatrième série de négociations sur les forces armées conventionnelles en Europe, le 9 novembre, la vérification était un des points prioritaires. Malgré le fait que de nombreux détails techniques du régime restaient à déterminer, les perspectives de succès semblaient prometteuses. Comme en faisaient foi leurs documents de travail respectifs, les deux alliances s'entendaient en principe sur de nombreux points. Ce terrain d'entente devrait servir de base à des progrès continus vers un régime efficace de vérification applicable aux forces armées conventionnelles en Europe.

Notes

- 1 *The Arms Control Reporter 1985* (Brookline, Massachusetts : Institute for Defense and Disarmament Studies, 1985), p. 401.B.83-84.
- 2 Les 30 inspections comprenaient 25 terrestres et 5 aéroterrestres, avec obligation de donner un préavis de 12 heures, et de commencer l'inspection dans les 24 heures du préavis (*The Arms Control Reporter 1986*, p. 401.A.7).
- 3 *The Arms Control Reporter 1985*, p. 401.D.12.
- 4 *Foreign Broadcast Information Service*, « *Daily Report Soviet Union* », (ci-après appelé le « FBIS SU ») 8 avril 1986, p. AA7.
- 5 FBIS SU, 21 février 1986, p. AA1.
- 6 *The Arms Control Reporter 1986*, p. 401.B.103.
- 7 FBIS SU, 18 avril 1986, p. F8.
- 8 *Ibid.*
- 9 « Statement on the Ministerial Meeting of the North Atlantic Council at Halifax, Canada, on 29 and 30 May 1986 », *Revue de l'OTAN* 34 (juin 1986), pp. 29-30.
- 10 Voir Jonathan Dean, « Can NATO Unite to Reduce Forces in Europe? », *Arms Control Today* 18 (octobre 1988) : 11-18, pour une excellente analyse sur les sujets de préoccupation qui ont divisé les membres de l'OTAN au cours des mois ayant précédé l'ouverture de la Négociation sur les forces armées conventionnelles en Europe.
- 11 Les forces seraient éliminées par formation; le personnel serait démobilisé et le matériel détruit, entreposé dans des dépôts sur le territoire national ou converti à des fins pacifiques. Les armes nucléaires seraient détruites.
- 12 « Warsaw Pact Appeal to the NATO States and All European Countries Concerning A Program for Armed Forces and Conventional Arms Reductions in Europe », reproduit dans Joachim Krause, *Prospects for Conventional Arms Control in Europe, Institute for East-West Security Studies Occasional Paper Series No. 8* (Boulder, Colorado : Westview Press, 1988), p. 67.
- 13 Les principaux acteurs des différends internes étaient la France et les États-Unis. Par exemple, concernant les questions de procédure, la France insistait pour que les pays neutres et non alignés participent aux négociations, de façon à créer un lien explicite avec la CSCE. Le gouvernement français souhaitait éviter l'approche « bloc à bloc » qui avait caractérisé les discussions relatives aux « Réductions mutuelles et équilibrées des forces »; il craignait qu'une proposition officielle de l'OTAN crée l'impression que la France était indirectement revenue au sein du commandement intégré de l'OTAN, détruisant ainsi son consensus national de la droite, du centre et de la gauche sur la défense (Dean, « Can NATO Unite to Reduce Forces in Europe? », p. 17). Pour sa part, le gouvernement américain souhaitait éviter le rattachement